

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE

MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

(Code du travail – Obligation de formation Article 4323-69)

OBJECTIFS

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalière prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

Se situer et être acteur de la prévention des risques • Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant • Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant • Utiliser un échafaudage roulant en sécurité.

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

Le stagiaire devra :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur

Périodicité de maintien des compétences :

La périodicité du renouvellement de la formation doit être déterminée par l'employeur en fonction, notamment, de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du salarié.

Durée de la formation : 2 jours soit 14 heures (minimum)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation disponible en Digital (Blended Learning) : non Pédagogie active

Support ou livret délivré aux stagiaires

Exposés.

Apports théoriques.

Mises en situations pratiques.

LIEU

10400 NOGENT-SUR-SEINE

HORAIRES

08h30 – 12h00 13h30 – 17h00

Ou adaptés selon la demande

DATE

Selon le planning disponible sur www.alcevi-formation.fr ou à convenir

Nombre de personne par session :

Groupe de 3 à 8 personnes maximum

PROGRAMME

MATIN DU 1^{er} JOUR

TEMPS D'ECHANGE AVEC LES STAGIAIRES

- Accueil
- Tour de table
- Rappel des objectifs de la formation
- Attentes de chaque stagiaire
- Informer les stagiaires du déroulement de la formation et de l'évaluation

SE SITUER ET ETRE ACTEUR DE LA PREVENTION DES RISQUES

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer
- rendre compte

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE

MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

(Code du travail – Obligation de formation Article 4323-69)

APRES-MIDI DU 1^{er} JOUR

MONTER ET DEMONTER UN ECHAFAUDAGE ROULANT CONFORMEMENT A LA NOTICE DU FABRICANT

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

L'exploitation de la notice du fabricant

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

La préparation du montage

Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant

MATIN DU 2^{ème} JOUR

REALISER LES VERIFICATIONS DE MISES, REMISE EN SERVICE, TRIMESTRIELLES ET JOURNALIERE D'UN ECHAFAUDAGE ROULANT

L'examen d'adéquation

L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage

La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

Le compte-rendu de vérification

UTILISER UN ECHAFAUDAGE ROULANT EN SECURITE

Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

APRES-MIDI DU 2^{ème} JOUR

EVALUATION

- Evaluation théorique
- Evaluation pratique

BILAN

- Bilan de fin de formation avec les stagiaires individuellement et collectivement.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS ET DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'EVALUATION

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

Equivalence : sans objet

Passerelles : sans objet

Offre tarifaire : disponible sur demande ou sur www.alcevi-formation.fr

Conditions générales de vente : envoyées avec la convention ou disponibles sur www.alcevi-formation.fr

Responsable pédagogique : Christophe DESMOULIERE

Profils des intervenants : Formateurs - Professionnels des métiers de la sécurité (avec 5 à 10 ans d'expérience)

Modalités d'Accessibilité : ALCEVI est un établissement de 5^{ème} catégorie répondant à la politique « Accessibilité Handicap ».



SARL au capital social de 15 000 € - SIRET 44779577400028 – RCS TROYES
3 Avenue Beauregard – 10400 NOGENT SUR SEINE
Tél. 03.25.21.17.18 – Fax 03.25.24.36.97 - e-mail : alcevi@alcevi.fr – www.alcevi-formation.fr
TVA intra-communautaire FR 93 447 795 774